

#### COLZA

Parcelles de colza du réseau jurassien (Bulletin de santé du végétal)

Commune	Date de semis	Organisme	Poids moyen/ ped	RAVAGEURS							
				Capture de CHBT				% de pieds porteurs de pucerons verts			
				8/10	15/10	22/10	cumul	8/10	15/10	22/10	
Saint-Aubin	12Août	CA 39	83gr	0	2	48	<b>50</b>	36	90	60	
Sermange	23 Août	CA 39	14gr	0	0	0	<b>0</b>	5	50	25	
Chilly Vignoble	23 Août	Interval		0	0	3	<b>3</b>	40	75	-	
Saint-Lothain	23 Août	CA 39	95gr	0	0	0	<b>0</b>	0	-	-	
Les Hays	27 Août	CA 39	9gr (40 ou <à1)	0	3	3	<b>6</b>	-	35% si > 7f	-	
Annoire	27 Août	CA 39		-	-	-	-	-	-	-	
Ruffey sur Seille	28 Août	Terre Comtoise		0	8	28	<b>36</b>	-	-	20	
Nance	28 Août	CA 39	21gr	0	15	31	<b>46</b>	10	20	20	
Authume	4 septembre	CA 39	12gr	0	1	6	<b>7</b>	15 si >6f	90 si > 6F	50 si > 6f	
Vaudrey	6 septembre	CA 39	22gr	1	7	11	<b>19</b>	2	60	25	

**Captures de CHBT sur d'autres parcelles relevées ce jour et pour la semaine écoulée :** Annoire (terre blanche) +83, Germigney (terre noire) 5, La Loye (terre noire) + de 70.

\* **Stade** : Si certains colzas se développent toujours, d'autres ne poussent plus. Les situations sont très hétérogènes. Sur une bonne cinquantaine de parcelles de notre réseau CHBT, le poids frais moyen en grammes par pied varie de 1 à 111 gr (pesée effectuée entre le 20 et 23 octobre).

\* **Ravageurs** :

Sur le terrain : Le vol du charançon du bourgeon terminal (CHBT) se poursuit et s'intensifie. Il y a cependant des situations où les captures sont faibles ou nulles et bien inférieures à celles enregistrées les années précédentes (Vaudrey, Authume...). Et d'autres où l'on peut supposer que le pic du vol est dépassé au vu des quantités piégées (Saint-Aubin...).

Aucune ponte n'a été observée, il n'est donc pas trop tard pour intervenir cette semaine. Beaucoup de traitements ont été réalisés fin de semaine dernière (19 au 21 octobre) notamment en raison de bonnes conditions d'applications.

La colonisation par les pucerons est en régression et de manière systématique par rapport à la semaine précédente. Y compris sur des parcelles qui n'ont reçu aucun insecticide à ce jour comme Sermange, Authume, Vaudrey.

Les larves de mouche du chou sont fréquemment observées sur les pivots, plus de 90 % des pieds parfois. Cependant, dans plus de 30 parcelles nous n'avons pas observé, un pourcentage de pivots sectionnés supérieurs à 1 %. Si le sol est humide, les pieds sectionnés repartent au printemps sauf en cas de gel-dégel important. Si la sécheresse se poursuit, il y'a un risque de perte de pieds.

Pivot sectionné/ larve mouche du chou



Préconisations vis-à-vis du CHBT :

- Vous avez traité récemment. Surveillez vos cuvettes notamment en cas de retour de pluie pour savoir si le vol se poursuit ou non.
- Vous n'avez pas traité jusqu'à ce jour, intervenir d'ici la fin de la semaine avec un insecticide uniquement si votre situation est considérée à risque. Voir ci-après grille de détermination du risque.
- Concernant la mouche du chou, aucune solution sinon espérer un retour rapide de la pluie pour que les pieds de colza qui ont le pied sectionné puissent repartir et non dépérir comme c'est parfois le cas en ce moment. Sur pucerons, **possibilité** d'utiliser une association pyréthrianoïde + *pyrimicarbe* tel que le KARATE K mais rien ne garantit une efficacité surtout sur des colzas développés. De plus les populations sont en régression actuellement.

## **Lutte contre le CHBT « simple comme une pesée ».**

Il n'existe pas de seuil de traitement à propos du CHBT. Sa seule présence en cuvette est considérée comme un risque même si ce n'est que la larve qui peut faire des dégâts. Les insecticides étant inefficaces sur les larves, l'objectif de la lutte chimique est de détruire le charançon juste avant qu'il ne pondre. D'une manière générale, on considère qu'il y a un risque 8 à 10 jours après les premières captures, temps nécessaire généralement aux femelles pour être aptes à pondre. Il n'y a pas de relation entre le nombre de captures dans une parcelle et le risque où les dégâts occasionnés par la suite. Il ne faut donc pas intervenir ni trop tôt ni trop tard. L'observation des premières pontes est un excellent indicateur pour bien positionner le traitement lorsqu'il est nécessaire, mais hélas très peu de conseillers et d'agriculteurs la maîtrise.

Cependant, cette règle de décision n'est plus suffisante dans notre département. Elle aboutit à faire traiter systématiquement tous les colzas y compris bon nombre de situations que l'on a appris à classer « sans risque ». C'est-à-dire où le traitement se révèle inutile grâce au suivi des témoins non traités.

Pour améliorer la lutte contre le CHBT, la Chambre d'agriculture du Jura propose une grille de détermination du risque (ou non) en fonction du type de sol et du poids frais du colza. Ce dernier doit être vérifié au moment où le traitement insecticide est conseillé, voire idéalement lorsque les premières pontes sont observées. Proposé depuis l'automne 2016, cette grille de décision a donné entière satisfaction sur un réseau de plus de 80 parcelles en 2016 et 60 en 2017. C'est-à-dire :

- qu'il n'y a pas eu de dégâts là où le risque est considéré comme faible et en l'absence de traitement insecticide,
- qu'il y'a pu avoir des dégâts plus ou moins significatifs dans les situations considérées à risque en l'absence de traitement insecticide.

**Comment faire :** lorsqu'il est conseillé d'intervenir contre le CHBT, pesez vos pieds de colza. Pour cela, coupez au ras du sol et pesez au minimum 20 pieds représentatifs de votre parcelle. Puis, reportez-vous à la grille ci-dessous pour déterminer le risque et donc l'utilité ou non d'un traitement insecticide. En cas de colza hétérogène (ressemis...), tenir uniquement compte des moins développés sauf si les plus développés représentent plus de 20 pieds/m<sup>2</sup>.

	SITUATION	
	A RISQUE*	SANS RISQUE**
<b>Limons blancs Finage - Bresse</b>	Si poids frais du colza < à 300 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen < à 15 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 500 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen > à 20 g/pied de colza
<b>Tous les autres types de sol</b>	Si poids frais du colza < à 1 000 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen < à 50 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 1 000 g/m <sup>2</sup> ou si poids moyen > à 50 g/pied de colza

Si le poids frais est compris entre 0.3 et 0.5kg/m<sup>2</sup> ou entre 15 et 20 grammes par pied, le risque semble faible mais cela nécessite confirmation.

**A RISQUE\* :** Traitement insecticide conseillé

**SANS RISQUE\*\* :** Traitement insecticide déconseillé



*Poids frais en grammes selon pied*

## **BLE TENDRE D'HIVER**

\* **Stade**: La pluie est annoncée pour la fin de la semaine. Les semis reprennent sauf dans les parcelles où les conditions ne sont pas réunies. Les situations les plus précoces sont au stade début tallage. Les levées hétérogènes s'observent particulièrement dans les semis précédents la mi-octobre.

\* **Désherbage** : Compte tenu des modes d'actions des herbicides utilisés en post-semis ou post-levée, il est déconseillé d'appliquer des herbicides tant qu'il ne pleut pas. S'il venait à pleuvoir, le désherbage pourra se faire après la pluie voire sous la pluie sous réserve que les conditions d'application soient acceptables. En cas de salissement important, le désherbage devra être privilégié quitte à engendrer des problèmes de phytotoxicité, du moins c'est la question qu'il faudra se poser. Actuellement, des parcelles levées mais infestées de graminées semblent compromises. Le fait d'avoir été dés herbé et surtout d'utiliser certains herbicides est parfois lourd de conséquence.

Exemples de programmes de désherbage en pré-semis ou post-levée de la céréale (source : guide Cultures des Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comte).

Stade du blé	Pré-levée	1 à 2 feuilles	3 feuilles à plein tallage
Faible infestation vulpin	Trooper 2.5		
		Fosburi/Antilope 0.4 à 0.5l	
Forte infestation vulpin	Trinity* 2l + Defi 3l Ou Trooper 2.5l		Othello1.2+ Adj Ou Kalenkoa 0.8l + adj Ou Levto WG 300 à 400gr/ha
		Fosburi 0.5l Ou Fosburi 0.5 + Prowl 400 1.5l Ou Fosburi0.5+chlortoluron* 1500gr Ou Fosburi 0.5+ Daiko 2.25l	
	Celtic 2l	Fosburi 0.5l	
	Trooper 1.8l + Defi 2.5l +Mamut 0.18l		

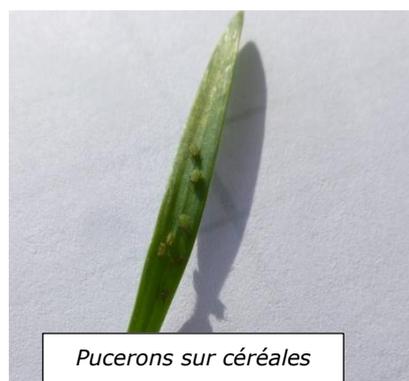
\* uniquement sur variété tolérante Chlortoluron.

Stade du blé	Pré-levée	1 à 2 feuilles
Faible infestation Ray-grass	Carmina Max* 2.5 ou Constel* 4l	
		Carmina Max* 2.5 ou Constel* 4l
Forte infestation Ray-grass	Trooper 2.5l	
	Carmina Max* 2.5 ou Constel*4l	
		Carmina Max * 2.5 ou Constel* 4l
		Fosburi 0.5l
	Chlortoluron* 1800 gr	Defi 2l
		Chlortoluron* 1800 gr + Fosburi 0.4l
	Defi 3 + Mamut 0.2l	
		Defi 3 + Mamut 0.2l
	Defi 3 + Carat 0.6	
		Defi 3 + Carat 0.6
	Trinity* 2l + Defi 3l	
	Daiko 2.25 + Fosburi 0.4l	
Trooper 1.8l + Defi 2.5l +Mamut 0.18l		
Chlortoluron* 1800gr	Daiko 2.25 + Fosburi 0.4l	
Trinity* 2l	Defi 2 + Carat 0.4	

\* uniquement sur variété tolérante Chlortoluron.

\* **Pucerons**: Dans l'ensemble, les pucerons sont peu observés sur les céréales levées. Seulement 4 parcelles sur 31 du réseau BSV dépassent le seuil de nuisibilité. Attention, certaines parcelles le dépassent dès le stade 1 feuille. Rien ne peut remplacer une observation rigoureuse et continue à la parcelle pour une lutte optimum.

Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours



Pucerons sur céréales

\* **Cicadelles** : Probablement le ravageur observé le plus fréquemment et même quelques jours après un traitement insecticide. L'analyse de risque proposée vis-à-vis de ce ravageur est loin d'être parfaite. Il est absolument nécessaire qu'en cas de traitement des TNT soient réalisés si l'on veut progresser.

Seuil de risque : plus de 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée de format A4 ou si au moins 5 cicadelles sautent à chaque fois que je m'arrête sur l'équivalent de 5 m linéaire.

### **ORGE D'HIVER**

\* **Stade**: idem blé.

Exemples de programmes de désherbage en pré-semis ou post-levée de la céréale (Source : guide Cultures des Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comte).

\* **Désherbage** : Voir blé.

Stade de l'orge d'hiver	Pré-levée	1 à 2 feuilles
Faible infestation vulpins	Trooper 2.5 Ou Trinity* 2l + Defi 3l	
		Fosburi/Antilope 0.4 à 0.5l
Forte infestation vulpins		Fosburi 0.5 + Prowl 400 1.5l Ou Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1500gr
	Chlortoluron* 1800gr + Prowl 400 1.5l	Fosburi 0.5l à 0.6l

\* uniquement sur variété tolérante Chlortoluron.

Stade de l'orge d'hiver	Pré-levée	1 à 2 feuilles
Faible infestation Ray-grass		Chlortoluron* 1800gr ou Constel *4l
	Trooper 2.5	
		Fosburi/Antilope 0.5l
	Defi 3 + Mamut 0.18	Defi 3 + Mamut 0.18
Forte infestation Ray-grass	Constel* 4l	
		Constel* 4l
		Chlortoluron* 1800gr + Carat 0.6
	Trooper 2.5	
		Fosburi 0.5
	Chlortoluron* 1800gr	Defi 2l
		Chlortoluron*1800gr + Fosburi 0.4 Ou Chlortoluron* 1800gr + Carat 0.6
	Defi 3 + Carat 0.6	Fosburi 0.5l
Trinity* 2 + Defi 3		

\* uniquement sur variété tolérante Chlortoluron.

\* **Pucerons/Cicadelle** : voir blé.

### **À NOTER DANS VOS AGENDAS**

**Réunion technique céréales-oléagineux organisée par la Chambre d'agriculture du Jura le mercredi 5 décembre 2018 à Champdivers en partenariat avec Terres Inovia et Arvalis.**

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.